

Le Colisée de la Réforme

Retrouvez toutes les informations sur internet  Eglise protestante unie Mende



Dans ce numéro :

Edito du Président	p. 1-2
Histoire	p. 2
Tribune	p. 3
Enfants	p. 3
Agenda	p. 4
Finances	p. 4
Humour	p. 4

Église réformée de Mende

6 allée Paul Doumer
48000 MENDE
(au bord du Lot, entre
Intermarché et gare
routière)

COORDONNEES

Pasteur Michel GRAS
07 61 13 71 71
michelgras48@orange.fr

Joël CHAPELLE
Président
04 66 48 28 78
joel.chapelle@hotmail.fr

Mado DESHOURS
Trésorière
06 89 62 34 20
madeleine.deshours
@wanadoo.fr

Pour recevoir les infos de
la paroisse par mail
demander à

Nicole ROUSSON
njl.rousseau@orange.fr

ÉDITO du Président

Une paroisse dans la tourmente...

Mais toujours pleine d'espérance !

Historique rapide de la paroisse et des ministères pastoraux

Pendant la dernière guerre, le pasteur BOURDON et son épouse viennent en aide aux Juifs. En mémoire de cet engagement sans faille et au risque de leur vie, il est prévu, en hommage à cette action, d'appeler la salle en bas du presbytère « Salle Joseph Bourdon ».



Après la guerre, la communauté protestante se réunit dans des salles prêtées par la mairie jusqu'à ce que le dancing « le Colisée » soit

mis en vente et acquis par notre paroisse. Le poste pastoral de Mende devient alors un poste d'évangélisation.

Le pasteur Pierre Lehnebach, titulaire du poste, fonde l'association Pierre Laramée afin de pouvoir accueillir des lycéens le jeudi. Elle est dissoute par le président du CP Henri Grevoul Fresquet au début des années 1980.

Le pasteur Atger succède à Lehnebach puis le pasteur Lelièvre dont les excentricités tristement

célèbres lui valurent son exclusion du ministère pastoral.

Viennent ensuite deux pasteurs fondateurs d'œuvres sociales : le pasteur Alain Rey avec la création de La Traverse (toujours active auprès de personnes en grande nécessité) et une entreprise d'insertion pour les sortants de prison : ALTER, qui a cessé partiellement son activité depuis 3 ans. Le pasteur Rey conserve des liens d'amitié, de soutien et de conseil auprès de l'Église réformée de Mende. A sa suite, le pasteur Roland Laipe fonde « Le Léopard », un bar sans alcool pour l'accueil des lycéens lors de leurs sorties en ville. Malgré l'opposition de commerçants locaux, cette expérience a vécu plusieurs années.

En l'absence de pasteurs, parfois sur des périodes assez longues, la paroisse a toujours assuré les différentes missions du poste pastoral. Le manque de vocations, le coût d'un poste pastoral avec les frais de desserte, ont conduit la Région Cévennes Languedoc Roussillon à regrouper les paroisses en secteurs et Ensembles paroissiaux. Un pasteur dessert donc plusieurs paroisses de nos jours.

Parmi les pasteurs affectés à la paroisse de Mende, des liens forts se sont maintenus malgré les mutations (c'est le lot de tous les pasteurs).

Suite page 2



...dans la tourmente et l'espérance suite de la page 1

*Le secours me vient
du Seigneur qui fait le
ciel et la terre*

Roland Laipe préside quelques cultes chaque année. Pour 2021, le culte du dimanche de Pentecôte. Jean-Louis Prunier avec lequel nous avons réalisé des rencontres inter paroissiales (Mende – Mazamet) : l'une était envisagée pour le mois de juin mais la situation sanitaire a repoussé le projet à l'automne.

Depuis deux ans, le pasteur, affecté pour un tiers de son temps à Mende, n'a pu établir

avec les paroissiens et le Conseil presbytéral une relation de confiance, de fraternité, de sérénité, d'annonce joyeuse de l'Évangile de Jésus-Christ. Nous souffrons de ce dysfonctionnement et c'est avec une forte espérance que le CP a accepté la commission de réconciliation proposée par le Conseil Régional CLR.

Aussi, comme le psalmiste, nous nous tournons vers le Seigneur :

« Je lève les yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours ? Le secours me vient du Seigneur qui fait le ciel et la terre. Il ne te laissera pas vaciller sur tes jambes ; celui qui te regarde ne sommeille pas. (Ps. 121) ».

Joël CHAPELLE

**2021, bicentenaire de la mort de Napoléon Ier**

L'occasion de se souvenir que c'est lui qui a établi la liberté de culte pour les protestants, étape essentielle d'un très long processus qui a pris près d'un siècle au total.

Nous pensons souvent que c'est la Révolution qui a rétabli les protestants dans leurs droits. C'est aller un peu trop vite. En réalité, après la révocation de l'Edit de Nantes, il y a d'abord eu l'Edit de Tolérance signé par Louis XVI en 1787. Par celui-ci, le roi a redonné une existence légale aux protestants en permettant l'inscription de leurs naissances, mariages et décès sur des registres d'état civil. Ensuite, c'est le célèbre article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 qui stipule que « nul ne sera inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas

l'ordre public ». La période révolutionnaire, largement anticléricale, n'ira pas au-delà de cette « liberté de penser ».

Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, décide de régler l'exercice des religions en France. Il signe un nouveau Concordat avec l'Église catholique et établit, par les articles organiques en 1802, l'organisation des autres religions présentes en France à l'époque, juive et protestante.

Il faudra attendre 1872, juste après l'instauration de la IIIe République et sous la pression notamment de Guizot, ancien ministre de Louis-Philippe, pour que le

Synode puisse enfin se réunir, dans le grand temple parisien tout neuf du Saint-Esprit, rue Roquépine.

Il est parlé et, à juste titre, concernant l'empereur Napoléon, de la saignée démographique et de son autocratie. Cela ne doit pas nous empêcher de voir aussi ce que Napoléon a apporté de positif. Les protestants ont pu, au cours du XIXe siècle, reprendre leur place dans la société française, construire des temples, former des pasteurs et vivre leur foi en paix.

Anne-Marie BALENBOIS
EPUdF Région OUEST

*...nul ne sera inquiété
pour ses opinions,
même religieuses,
pourvu que leur
manifestation
ne trouble pas
l'ordre public.*

Art. 10 de la Déclaration des
droits de l'homme
de 1789

C'est votre tribune :
*Posez-vous la question
 et surtout, ne craignez
 pas d'envoyer votre
 réponse au Colisée.*

Pour moi, aller au culte, c'est ...

et pour vous ?

Quand je me rends au culte, moi, je n'attends rien, je prends. Parce que je suis comme Thomas l'apôtre et là je vois, je sens, je ressens, je touche, je suis là et je reçois une nourriture qu'on me donne, qui me nourrit, qui me fortifie et m'enrichit. Je suis en écoute même si je ne comprends pas vraiment tout. J'aime écouter les paroles des chants et sentir l'énergie de notre assemblée quand tout le monde chante. J'aime aussi ces temps d'échanges lors des nouvelles. J'apprécie les sourires, les bonjours, les échanges des souvenirs avec les absents.
 « Aller au culte, c'est vital », dit le philosophe Olivier Abel, « aller au culte est une pleine expérience de vie. »

Témoignage 1

J'ai commencé à aller au culte, je devais avoir 5 ou 6 ans. Et je m'ennuyais, je m'ennuyais ! Heureusement, il y avait les chants. Ceux que l'on chante à chaque fois. Ces moments illuminaient tout le reste. Avec aussi, la prière du Notre Père. J'étais fière de la connaître par cœur.

Je réalise aujourd'hui que ce que je préférais dans le culte, c'est ce qu'on y faisait à plusieurs, ce qui nous réunissait.

Eh bien, ça n'a pas changé. Aujourd'hui encore ce que je préfère dans le culte, c'est de me sentir en communion avec les autres. Ces moments se sont élargis à toutes les prières et même, souvent, au temps de la prédication.

Témoignage 2

« Notre Père qui es aux cieux :
 Que ton nom soit sanctifié,
 Que ton règne vienne,
 Que ta volonté soit faite,
 Sur la terre comme au ciel.
 Donne-nous aujourd'hui
 notre pain de ce jour,
 Pardonne-nous nos offenses
 comme nous pardonnons aussi,
 à ceux qui nous ont offensés,
 et ne nous laisse pas
 entrer en tentation,
 mais délivre-nous du mal,
 Car c'est à toi qu'appartiennent
 Le règne, la puissance et la gloire,
 Aux siècles des siècles.
 Amen

Prier avec les enfants

Même petit, l'enfant est capable de sentir la présence et l'amour de Dieu (comme il est capable de sentir, dès le sein de sa mère, l'amour et la tendresse de ses parents). Nous n'attendons pas que notre enfant sache parler pour lui dire notre amour, Dieu non plus n'attend pas : il regarde notre enfant, il l'aime, il se communique à lui.

La prière est une rencontre avec Dieu.

Il ne s'agit pas de faire prier notre petit enfant mais de prier avec lui, de s'émerveiller avec lui de la vie, de grandir ensemble dans la joie de croire.

On peut prier dans le calme, dans sa chambre afin de favoriser un temps privilégié avec lui et de créer des repères.

A chaque famille de trouver l'équilibre et de montrer que prier apporte la paix et la joie.

Nicole ROUSSON d'après un dossier de <https://enfance.eerv.ch/>



A faire soi-même - à deux mains !



Sur un papier de couleur, dessine tes mains puis découpe les silhouettes et colle-les sur une grande feuille blanche.

Sur l'une des mains, recopie le Notre Père, et sur l'autre, écris une prière plus personnelle, ce que tu veux dire à Dieu.



Agenda sans date !

La tourmente dont il est question dans l'édito, a des incidences sur l'agenda.

CULTES

au temple de Mende

Pour juin, culte les dimanches 6, 20 et 27.

En juillet, peut-être culte le 4.

Après le 4 juillet et jusqu'à la mi-septembre, des cultes ont lieu tous les dimanches au temple de Florac.

Nous pouvons prévoir un culte de rentrée le 19 septembre, peut-être en extérieur avec pique-nique !

Nous vous tiendrons au courant par mail et par affichage au temple.

co'lectio LIRE LA BIBLE AVEC D'AUTRES

Site web : co-lectio.fr

Une nouvelle activité qui devrait débiter le lundi 7 juin de 10h à 11h45, au temple. Venez sans Bible et avec votre soif d'en lire un extrait. Merci de signaler votre participation à Sylvie Valette 06 45 34 38 81.

Causerie du Cercle Paul Doumer

Dans la foulée de la fête de la musique, Jacques Vigier propose une causerie le samedi 26 juin à 18h, au temple, avec le compositeur Händel et les psaumes. Sujet à la fois religieux et universel puisque musical !

Un culte de la fête de la musique

Dimanche 20 juin 2021 : le pasteur Éric GALIA nous fait la joie de célébrer un culte dans lequel la musique aura une grande place !

Et nous pourrions chanter avec le psaume 81 :

« Les cors, les hautbois,
L'éclat des trompettes,
Nos luths et nos voix
Diront quelle ardeur
Brûle notre cœur
En ce jour de fête. »



Du côté des finances

La location du presbytère nous a rapporté en 2020 :

5528 euros soit 460 euros par mois.

Sur les trois premiers mois de 2021 et jusqu'à ce jour en mai :

Taxe foncière 148 euros par mois.

Bouteilles de gaz 273,34 euros.

Contrat chaudière 136,20 euros.

Frais déplacements Jacques et Sylvie 533,52 euros.

Complément à l'entreprise GAMSO pour les fenêtres 1475,46 (coût total des baies vitrées 3688,66)

Contribution versée à la Région : 3000 euros.

Impôts sur les sociétés pour 2020 : 358 euros (209 euros en 2019).



Humour toujours !

Au Noces de Cana, quand Jésus change l'eau en vin, est-ce qu'on peut dire que c'est un miracle hydroalcoolique ?



Ci-contre, l'un des dessins du père Christophe Peschet à retrouver dans *Confinement, déconfinement et autres raffinements*, de Christophe Peschet, édité chez Publica. Cet ouvrage est sélectionné pour le festival BD d'Angoulême 2021 dans la catégorie BD chrétienne.